N°62 Périodique bimestriel • mars - avril 2009

Belgique -België
PP-PB
Bruxelles X-Brussel X
1/2274
Bureau de dépôt
Bruxelles X
P301090

UFAPEC

les Parents et l'Ecole

LE MAGAZINE DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

Dossier : l'humiliation à l'école

Mémorandum UFAPEC 2009

Pierre-Paul BOULANGER
Président

Toutes les fourmis n'hibernent pas ! Ou l'éloge de la participation.

62

UFAPEC les Parents et l'Ecole
LE MAGAZINE DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

SOMMAIRE

Nombreux parmi vous connaissent le travail des associations de parents au niveau de leur école. C'est le lieu par excellence de la proximité pour réaliser un véritable dialogue constructif entre les acteurs de l'école.

A d'autres niveaux également des contacts entre les partenaires de l'enseignement s'établissent. Et le point de vue des parents y est représenté. En tant que représentant officiel des parents de l'enseignement libre catholique, l'U.F.A.P.E.C. y délègue soit un parent, parfois un permanent, c'est selon... Chacun met un point d'honneur à y rechercher l'intérêt général au-delà de l'intérêt particulier. Tous tentent de se montrer avant tout constructifs en vue de faire progresser notre système scolaire et ses acteurs. Car pour nous, ce sont des valeurs essentielles.

Il serait impossible de vous citer ici tous les organes de participation où votre point de vue est défendu. Je peux en citer quelques-uns. Au niveau de la Communauté : la Commission de Pilotage, les Conseil supérieurs (allocations d'études, enseignement spécialisé, P.M.S.) ; au niveau de la Région : les transports scolaires ; au niveau du diocèse : organe de coordination des programmations de section ; au niveau du Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique : le bureau du Conseil Général ; etc.

Ce travail de fourmis se fait le plus souvent dans l'ombre, très loin des médias, et les résultats sont discrets mais indéniables, car l'efficacité de ce type de travail tient à la confiance entre les partenaires et à la nécessaire humilité pour écouter et rencontrer le point de vue des autres.

Je souhaite ici rendre hommage à tous ces parents bénévoles qui prennent du temps pour assurer ces mandats tout au long de l'année, et qui veillent ainsi à ce que notre enseignement évolue. Qu'ils en soient remerciés au nom de tous.

Editorial 2

Politique scolaire

Mémorandum UFAPEC 4-5

Encadrement différencié 6

Décret intégration des personnes handicapées 7

Lu pour vous Ben X 8

Vie des AP Transition primaire-secondaire 9

Côté cour Reporters d'infos positives en 5ème primaire 10

Des réponses à vos questions

Différences entre l'enseignement technique de transition et de qualification 11

Nos analyses "éducation permanente"

Revaloriser l'enseignement de qualification 12

Les devoirs à domicile en primaire 13

Les grands-parents 14

Les marquages corporels 15

Eclater de lire 16

DOSSIER *L'humiliation à l'école*

Comment lutter contre le harcèlement entre enfants ? 17

Les pratiques d'humiliation scolaire 20

A vous de jouer 22

Lever de rideau 23

Périodique bimestriel publié par
l'Union des Fédérations des Associations de Parents de l'Enseignement Catholique
Avenue des Combattants, 24 • 1340 Ottignies • Tél : 010/42.00.50 – Fax :010/42.00.59 • *e-mail : info@ufapec.be*
Avec le soutien du service d'Education permanente de la Communauté française

www.ufapec.be

Ont collaboré à ce numéro : F. Baie, P-P. Boulanger, V. Dautrebande, V. Dupont, B. Loriers, S. Mendlewicz, I. Spriet, M-N. Tenaerts, P. van de Werve, J.-L. van Kempen, F. van Mello **Illustrations:** Charlotte Meert

Le contenu des articles n'engage que leurs auteurs.

Contact pour la revue et publicité : France Baie ou Bénédicte Loriers • Avenue des Combattants, 24 (3è étage) • 1340 Ottignies
Tél : 010/42.00.50 – Fax :010/42.00.59 e-mail : france.baie@ufapec.be ou benedicte.loriers@ufapec.be

Impression : IPM printing - Tél: 02/218.68.00

Editeur responsable : P-P. Boulanger • Avenue des Combattants, 24 • 1340 Ottignies • Tél : 010/42.00.50

Memorandum 2009

Améliorons l'enseignement pour nos adultes en devenir

Un groupe de travail s'est réuni à l'UFAPEC pour établir notre Memorandum 2009, liste de requêtes formulées par les associations des parents de l'enseignement catholique pour améliorer l'enseignement et l'éducation. Les 5 premiers thèmes du mémorandum ont été développés dans le numéro 61 de janvier-février 2009 de la revue « Les Parents et l'Ecole » en pages 6 et 7.[1] *Nous poursuivons l'inventaire des principales revendications.*

Les 5 THEMES PRIORITAIRES DU MEMORANDUM 2009 DE L'UFAPEC

- *Lutter contre l'échec scolaire*
- *Améliorer le passage du primaire au secondaire*
- *Renforcer le partenariat école-familles*
- *Favoriser l'apprentissage des langues étrangères*
- *Revaloriser la fonction enseignante.*

[1] Consultez le texte complet sur notre site : http://www.ufapec.be.

[2] par exemple au niveau de la commune.

1. REVALORISER L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

L'orientation vers les filières qualifiantes s'inscrit encore trop souvent dans un processus de relégation et de cloisonnement compte tenu de la hiérarchisation entre les sections générales, techniques et professionnelles. On y retrouve donc un grand nombre d'élèves en situation d'échec ou de décrochage.
L'UFAPEC demande que l'enseignement technique et professionnel soit revalorisé, notamment:

- en modifiant l'image négative trop souvent donnée à cette forme d'enseignement en montrant plus souvent dans les médias les réalisations de ce secteur ;
- en revalorisant les activités manuelles dès le primaire;
- en mettant en place des structures d'accueil et d'encouragement du projet personnel de l'élève ;
- en favorisant une formation polyvalente qui permette aux jeunes de s'intégrer dans un grand nombre d'entreprises ;
- en développant les stages des élèves en entreprises.

2. SIMPLIFIER LA GESTION ADMINISTRATIVE DES ECOLES

Afin de permettre aux directions d'écoles de se consacrer essentiellement à leurs fonctions d'animation pédagogique des enseignants, de contacts avec les parents et le monde extérieur, l'UFAPEC souligne l'urgence d'alléger les tâches administratives et techniques. Il faudrait notamment simplifier les procédures d'engagement, de nomination et de remplacement des enseignants. Les directions et les pouvoirs organisateurs devraient donc disposer de plus d'autonomie dans la gestion des écoles.

3. L'ENSEIGNEMENT SPECIALISE

Dans l'enseignement spécialisé, les parents sont particulièrement préoccupés par la mise en œuvre d'une approche individualisée de chaque enfant, tenant compte de ses possibilités et de ses lacunes.
L'UFAPEC demande de favoriser l'intégration sociale des enfants à besoins spécifiques et une amélioration des transports scolaires.
Les parents attendent aussi une simplification de la législation actuelle relative aux enfants à besoins spécifiques et des « lieux de contacts de proximité »[2] qui centralisent les informations utiles concernant les personnes handicapées.

4. L'EDUCATION AUX MEDIAS ET AUX TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Dans une société dans laquelle les Techniques de l'Information et des Communications (TIC) influencent considérablement nos habitudes et nos conceptions et peuvent aboutir à des excès de toutes sortes, il est indispensable de mieux informer les parents et les enseignants au sujet de leur utilisation et de leurs dangers.
L'UFAPEC souligne la nécessité de développer, chez les jeunes, des méthodologies de recherche, de sélection, d'analyse critique de toutes les informations qui parviennent aux jeunes (de la presse écrite à Internet en passant par la télévision).
Dans une société où tout le monde n'a pas accès aux TIC, l'école devrait permettre l'accès gratuit aux TIC à tous les élèves afin de réduire la fracture sociale.

5. LES CENTRES PSYCHO-MEDICO-SOCIAUX (PMS)

Les centres PMS peuvent apporter un soutien aux élèves dans la construction de leur projet de vie, scolaire, professionnel. L'UFAPEC demande que les centres psycho-médico-sociaux disposent de moyens suffisants et adaptés pour répondre, en collaboration avec l'équipe éducative des écoles, à la multiplicité des services qui leur sont demandés par les jeunes, les parents et les enseignants.

6. LES SERVICES DE PROMOTION DE LA SANTE A L'ECOLE (PSE)

Une des missions des Services de Promotion de la Santé à l'Ecole porte sur la mise en place de programmes d'actions en faveur de la santé et d'un environnement scolaire favorable à la santé.
L'UFAPEC insiste sur la nécessité d'une « coordination de la promotion de la santé à l'école », en collaboration avec toutes les personnes et instances concernées (enseignants, éducateurs, parents, jeunes,...) afin que l'école soit un lieu qui favorise une éducation de chacun aux bonnes habitudes grâce à un environnement idéal, au bon exemple des adultes et à l'intégration des notions de santé et de sécurité dans l'ensemble des cours.

7. LES ALLOCATIONS ET PRETS D'ETUDES

Un certain nombre de parents ou d'étudiants ne bénéficient pas d'allocations ou de prêts d'études parce qu'ils ne connaissent pas ce système de démocratisation des études; l'UFAPEC demande que les informations à ce sujet soient bien transmises aux parents, notamment, par l'intermédiaire des écoles secondaires.

8. LES INTERNATS DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

Les internats de l'enseignement catholique ne bénéficient toujours pas des mêmes modalités de financement et d'encadrement que les internats organisés par la Communauté française.
Pour l'UFAPEC, il est indispensable que les pouvoirs publics apportent un soutien aux internats de l'enseignement catholique qui constituent un lieu d'éducation bien souvent irremplaçable, pour un certain nombre de jeunes.

CONCLUSIONS

Les propositions formulées par l'UFAPEC pour améliorer l'éducation des jeunes peuvent être résumées en 10 grands principes.

- *Une école de la réussite qui veut donner confiance et susciter l'envie de faire mieux.*
- *Le regard valorisant porté sur l'élève qui mette ses qualités en valeur.*
- *Une école qui a du sens aux yeux des élèves.*
- *Une école qui aide le jeune à s'orienter en prenant conscience de ses potentialités.*
- *L'autonomie des écoles qui permette d'appliquer une cohérence pédagogique et un climat éducatif propices à un plus grand engagement et un meilleur épanouissement de tous les partenaires de la communauté éducative.*
- *La rigueur dans les apprentissages pour développer des connaissances approfondies.*
- *La continuité pédagogique qui se réalise dans le cadre d'une véritable progression de l'apprentissage de la maternelle à la fin du secondaire grâce, notamment, à des concertations et des collaborations régulières entre les enseignants.*
- *L'ouverture vers l'extérieur pour mieux comprendre le monde.*
- *Les relations au sein de la Communauté éducative afin de favoriser un climat de confiance qui constitue une condition essentielle de la réussite.*
- *Une coopération entre les écoles qui favorise les complémentarités et les solidarités.*

La Commission Mémorandum 2009 UFAPEC

Mémorandum 2009 :
Rencontres avec le monde politique

Le Mémorandum UFAPEC 2009 reçoit de nombreux échos, et se prolonge en rencontres avec nos dirigeants. Voici un aperçu de l'agenda UFAPEC :

- **20 février :** *présence de Marc Elsen (sénateur CDH et député communautaire) à la conférence de presse de présentation du Mémorandum UFAPEC*
- **23 février :** *le Ministre Dupont commente favorablement notre Mémorandum sur son site internet*
- **17 mars :** *l'UFAPEC rencontre le député communautaire écolo Yves Reinkin*
- **17 mars :** *l'UFAPEC rencontre Joëlle Milquet, Présidente CDH*
- **2 avril :** *l'UFAPEC rencontre la ministre CDH Catherine Fonck*
- **11 mai :** *l'UFAPEC rencontre le Président du MR Didier Reynders*

Un encadrement adapté à chaque école ?

Un projet de décret sur l'encadrement différencié des écoles vient d'être approuvé par le Gouvernement. L'objectif de ce futur décret est d'augmenter la réussite de tous les élèves, en renforçant les écoles défavorisées. La mise en œuvre de ce décret est prévue dès l'année scolaire prochaine.

Ce nouveau dispositif vise à offrir à tous les établissements de l'enseignement obligatoire qui accueillent un public moins favorisé sur le plan socioéconomique et culturel, un encadrement supplémentaire (plus de 900 enseignants) et des moyens de fonctionnement complémentaires. Ces mesures remplaceront les mécanismes de discrimination positive, telles que pratiquées auparavant. L'UFAPEC se réjouit de cette proposition du gouvernement pour lutter contre l'échec scolaire : c'est en effet la priorité numéro UN présentée dans notre Mémorandum 2009 .

Concrètement

Actuellement, la discrimination positive touche 13% des écoles, alors que l'encadrement différencié touchera 25% des écoles, et donc 1 élève sur 4.

Tous les cinq ans, une étude interuniversitaire classe les implantations de la Communauté française en fonction de leur public scolaire (favorisé ou non). Sur cette base, les écoles qui accueillent les élèves les plus défavorisés (jusqu'à 25%) bénéficieront d'un encadrement supplémentaire (en personnel et en budgets de fonctionnement complémentaire). L'encadrement est dit « différencié », car les écoles bénéficiaires seront classées en 5 catégories (en commençant par celles dont le public est le moins favorisé) et le montant alloué sera adapté en fonction des besoins particuliers et du contexte local de l'école. Une évaluation est prévue afin des permettre des ajustements nécessaires. Elle sera faite grâce aux évaluations externes, aux indicateurs de l'enseignement et à l'inspection. De plus, la commission de pilotage, dans laquelle siège l'UFAPEC, sera chargée d'évaluer continuellement l'ensemble du processus d'encadrement différencié.

Une avancée

Une autonomie sera donnée aux pouvoirs organisateurs qui choisiront comment utiliser les moyens et le budget complémentaires reçus. Il leur sera donc possible d'engager par exemple des éducateurs, des professeurs de langue française pour aider les élèves qui ont des lacunes dans cette matière ou encore organiser une étude dirigée gratuite.

L'UFAPEC salue cette mesure qui rend aux Pouvoirs organisateurs une partie des commandes de leur navire. Soulignons néanmoins le problème de la pénurie des enseignants et le malaise qui règne chez certains . Donner les moyens nécessaires pour engager des enseignants supplémentaires, c'est bien, pour autant qu'il y ait des postulants. Ce qui rejoint une des revendications de notre mémorandum 2009 : l'urgence de revaloriser la fonction enseignante et la nécessité d'accompagner et d'encadrer les jeunes professeurs.

Violaine Dautrebande

L'intégration d'enfants à besoins spécifiques dans l'enseignement ordinaire :

pour permettre à chacun de s'enrichir des différences

En matière d'enseignement pour les enfants à besoins spécifiques, la Belgique se caractérise par une longue tradition de séparation entre l'enseignement spécialisé et l'enseignement ordinaire alors que d'autres pays d'Europe appliquent plutôt l'intégration systématique (les pays scandinaves et les pays du Sud de l'Europe) ou les « approches multiples de l'intégration » (France, Royaume-Uni,...).

Si la loi sur l'enseignement spécialisé du 6 juillet 1970 constituait un progrès important en faveur des enfants souffrant d'un handicap (mental ou physique), la nécessité se fait de plus en plus sentir d'une meilleure intégration d'enfants à besoins spécifiques dans l'enseignement ordinaire moyennant une aide appropriée. Les expériences d'intégration (éducation dite "inclusive") vont s'étendre dans les années à venir.[1]

Un enrichissement pour tout le monde

Jean-Pierre Coenen, Président de la Ligue des Droits de l'Enfant, est convaincu que ces expériences constituent un enrichissement pour tout le monde : « *Je crois profondément qu'intégrer des enfants ayant des difficultés d'apprentissage permettra à tous les enseignants de se remettre en question et de réfléchir à leur pratique pédagogique quotidienne. Cette intégration servira donc à tous les enfants qui rencontrent des difficultés d'apprentissage et qui sont déjà dans l'enseignement ordinaire.* »

Jean-Pierre Coenen applique déjà ce système, avec succès depuis plusieurs années : « *J'ai dans ma classe un enfant sourd, un autre malvoyant et plusieurs enfants dyslexiques. Ce qui les rassemble tous, c'est simplement qu'ils ont des difficultés d'apprentissage plus ou moins importantes. Je n'ai pas d'enfant handicapé dans ma classe mais des enfants qui ont des difficultés d'apprentissage.* »

Dominique Streel, institutrice maternelle à Uccle confirme que l'intégration suscite des collaborations diverses : « *L'expérience est très riche au niveau des relations humaines, tant pour les enfants handicapés que pour les autres qui acquièrent un rôle de responsabilité et d'entraide. Il en va de même pour les adultes. L'intégration permet d'éviter le repli de parents d'enfants différents. Ils constatent que leurs repères changent. Ils ont envie de nouer des contacts avec des parents d'enfants, quels qu'ils soient. Certains souhaitent participer aux associations de parents et être actifs dans l'école.* »

Toute expérience d'intégration ne peut se faire sans le soutien et l'engagement des parents. Comme l'a confirmé Karima Razzouk, de l'APEPA, Association des parents pour l'épanouissement des personnes avec autisme : « *Il ne faut pas minimiser l'énergie et le temps que les parents dépensent pour maintenir cette intégration. Mon fils (autiste) n'a que cinq ans mais, chaque année, on a l'impression qu'il faut à nouveau convaincre et réunir autour d'une table toute l'équipe pédagogique, la direction, les intervenants extérieurs quand on a la chance d'avoir un service d'accompagnement d'aide à l'intégration qui intervient à l'école.(...) Tout cela nécessite pas mal de temps et d'énergie.* »

Comme le propose le Conseil Supérieur de l'Enseignement spécialisé : « *le processus d'intégration scolaire doit toujours être réfléchi et vécu comme une source d'épanouissement et d'ouverture de tous les acteurs concernés* »[2]. A chacun de saisir cette chance.

Jean-Luc van Kempen

[1] Les témoignages ont été exprimés dans le cadre du colloque intitulé *« Les enfants en situation de handicap : une richesse pour l'école »* - *« Place aux actes »* (le 30 septembre 2008 au Parlement de la Communauté française). Le texte intégral peut être obtenu au secrétariat de l'UFAPEC sur simple demande.

[2] Avis du Conseil supérieur de l'enseignement spécialisé, n°127 sur l'intégration des élèves à besoin spécifique.

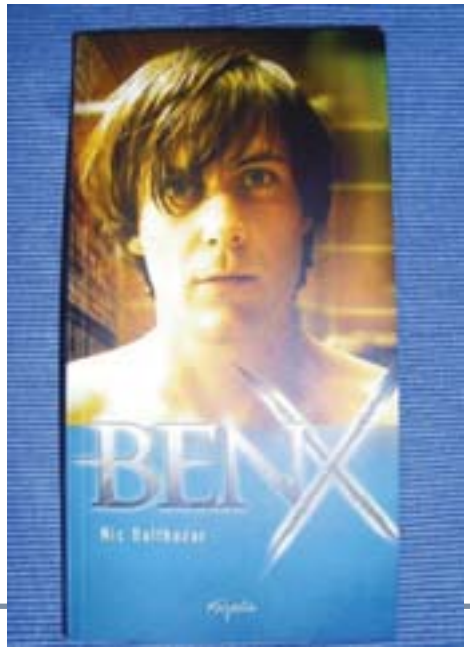

Histoire d'un enfant autiste : BEN X

Ben est un ado de 17 ans. Il a la particularité de tout compter, de tout minuter et de s'accrocher à ses habitudes comme on s'accroche à une bouée de sauvetage... il est autiste.
Il vit avec sa mère et son petit frère Mathias.

Ben a intégré l'enseignement ordinaire car il a toujours eu la capacité d'imiter les gens normaux, grâce à son intelligence supérieure à la moyenne. Il est cependant victime du harcèlement de la part de quelques élèves de sa classe. Ils ne comprennent pas son mutisme, sa différence leur fait peur.

Jusqu'au jour où il découvre internet et le monde virtuel dans lequel il peut enfin évoluer avec légèreté sans devoir affronter les regards. Il y rencontre "Barbie" qui deviendra sa meilleure complice et son idéal féminin.

Après un incident tragique où il est à nouveau victime de la bêtise récidivante de ses deux "copains" de classe, il décide d'en finir.
Le désespoir dans lequel il se trouve lui fait d'abord penser au suicide, mais la clairvoyance de Barbie va l'aider à trouver d'autres pistes. Il imagine alors toute une mise en scène des plus originales qui non seulement le libèrera mais surtout dénoncera au grand jour le comportement de tous ceux qui lui ont manifesté de l'intolérance et de la violence.

La fin est libératrice et le lecteur à l'impression que justice est faite.

Ce livre s'adresse à de "vieux ados" car l'atmosphère y est emprunte de violence et le vocabulaire assez cru.

L'ouvrage interpelle, au moment où l'on parle beaucoup d'intégration d'enfants différents dans l'enseignement ordinaire. Il nous rappelle que malgré la mise en marche de la machine administrative qui répond à une demande légitime des parents (et des enfants) de voir s'ouvrir l'école à toutes les différences, il n'est pas inutile d'y regarder de plus près. On comprend l'importance de sensibiliser l'entourage immédiat, dans ce cas précis les élèves de la classe, à la particularité de la personne souffrant d'un handicap. Pas une simple phrase, mais bien un travail de fond au quotidien. Il semblerait qu'une bonne intégration ne puisse zapper cette étape primordiale[1].

Fabienne Van Mello

[1] De cet ouvrage a été produit un film ***Ben X***, du réalisateur belge Nic Balthazar. Ce film a reçu en 2007 le grand prix des Amériques et le Prix du Jury Œcuménique.

Quand une Association des Parents recherche des solutions pour améliorer LE PASSAGE DU PRIMAIRE AU SECONDAIRE

Afin d'aider les élèves à effectuer plus facilement leur grand saut du primaire au secondaire, l'association des parents de l'école Sainte Julie à Marche-en Famenne a recherché des solutions en concertation avec les jeunes, les éducateurs, les enseignants et la direction. Cet établissement scolaire n'est constitué que du 1er degré de l'enseignement secondaire et compte 800 élèves.

La méthodologie s'est basée sur une première rencontre avec une cinquantaine de représentants des élèves (membres du conseil des élèves), un éducateur, et six parents. Une douzaine de questions ont servi de base à la discussion. Les avis et propositions formulés ont fait l'objet d'une analyse qualitative.
Les élèves considèrent qu'il faut bien compter sur un délai d'adaptation qui varie de 2 à 8 semaines. Si les mauvaises impressions de départ sont vite oubliées, ils reconnaissent qu'il faudrait résoudre certains problèmes organisationnels et pédagogiques.
La communauté éducative a écouté les jeunes et a répondu à leurs attentes. Cet inventaire des problèmes et des solutions pourrait inspirer d'autres écoles afin qu'elles appliquent, sans moyens supplémentaires, un plan qui contribue à réduire les échecs scolaires.

L'accueil

Le jour de la rentrée : les élèves de 1ère année sont accueillis une demi-journée avant les autres par quelques élèves plus anciens qui assurent le « parrainage ». Une attention particulière est apportée à l'égard des enfants « isolés » qui arrivent à l'école sans être accompagnés de leurs copains de l'école primaire.
S'orienter dans les nouveaux bâtiments : un fléchage et l'identification des locaux sont assurés.
Les activités sur le temps de midi sont appréciées en tant que détente et moyen d'intégration.
Une première réunion des parents est organisée dès la fin septembre au cours de laquelle chaque enseignant vient expliquer, pour chacun des cours, le programme, les exigences, le niveau de connaissances, le temps de travail à la maison, le système d'évaluation,... Un premier état des lieux est également présenté suite aux interrogations déjà effectuées.

Le travail

Les enseignants sont encouragés à formuler plutôt des remarques positives et motivantes.

La répartition du travail : afin d'éviter une trop grande charge certains jours, un journal de classe est affiché aux valves de la classe permettant à chacun (y compris les enseignants) de visionner les tâches des différents jours.
Des études encadrées et des remédiations sont également proposées comme remède anti-échec.

Les cours

Compte tenu des grandes différences entre certains cours du primaire et du secondaire (au niveau de la terminologie, des méthodes,...), les concertations ont été encouragées entre les professeurs du 1er degré du secondaire et les instituteurs des deux dernières années du primaire.
Ces rencontres, qui débouchent cette année sur une journée « Conférence pédagogique » commune, permettent aux enseignants de s'auto-évaluer, de prendre mieux conscience de certaines lacunes (par exemple, la compréhension de la lecure, la mémorisation, le calcul mental, la méthode de travail, ...) et d'adapter leurs cours en conséquences. Ces rapprochements entre l'école primaire et secondaire contribuent à améliorer la formation à ces deux niveaux.

Toutes ces démarches favorisent un véritable décloisonnement entre les niveaux en vue d'aider les élèves à passer plus facilement de l'enfance à l'adolescence.

Pascal van de Werve,
membre de l'AP Sainte-Julie à Marche

Une classe de 5ème primaire de Mont-Saint-Guibert s'est lancée dans le projet « reporters d'infos positives »

Une belle histoire à l'école primaire :

Voici quelques mois, la classe de 5ème primaire de l'Institut Notre-Dame (primaire) des Hayeffes à Mont-Saint-Guibert, a reçu le deuxième prix* eTwinning *de la Communauté française :* « Reporters d'infos positives »

Le prix eTwinning est une action qui encourage la mise en œuvre de projets en ligne entre plusieurs écoles issues d'au moins deux pays européens différents. Les écoles imaginent un projet et utilisent les Technologies de l'information et de la communication (TIC) pour mener à bien leurs travaux. Vincent Dupont, enseignant qui porté ce projet reporters d'infos positives, nous le présente.

Objectifs du projet

Le but de notre échange avec la France et l'Italie était la création de journaux ne reprenant que des bonnes nouvelles, pour un travail sur les media qui trop souvent ne relayent que les informations négatives : guerre, famines, catastrophes naturelles...
Afin de leur donner un autre aspect de l'actualité et de leur donner l'envie de voir le bon côté des choses, nous trouvions intéressant de les faire travailler sur des nouvelles positives et porteuses d'espoir.[1]

Journaux en ligne

Chaque classe a donc réalisé un ou deux numéros de journaux mis en ligne[2] et un journal final européen reprenant des nouvelles des trois pays participant au projet sera préparé et mis en ligne sur la même page en fin de projet.
Parallèlement à cela, pour apprendre à mieux se connaître, les élèves ont échangé différents Documents[3]. Enfin, une visio-conférence a été organisée entre les élèves des différents pays pour s'échanger un récit réalisé conjointement par les élèves.
Les maîtres spéciaux d'informatique ont pris part au projet afin de seconder les élèves.
En France, une démarche similaire a été entreprise par les classes de CM 2 de l'école Sophie Barat qui ont pu travailler en partenariat avec le Clémi[4].
Durant le projet, les élèves ont visité l'exposition *"C'est notre histoire"* sur la construction de l'Union européenne et l'histoire des européens, présentée à Bruxelles dans le cadre de la célébration du 50e anniversaire des Traités de Rome.

Thèmes traités

Le thème de l'actualité et de l'éducation aux media était le principal, abordé via la presse quotidienne, grâce entre autres aux journaux reçus à l'école via l'opération *"Ouvrir mon quotidien"*. A l'intérieur de ce thème, d'autres ont pu être abordés tels que la construction européenne, la santé (l'école est en projet sur l'alimentation), le sport, les technologies.

Outils informatiques utilisés avec nos élèves

Nous avons utilisé :

- les ordinateurs de la classe et du centre cybermédia pour la recherche d'informations et de nouvelles positives, principalement sur des sites d'actualité pour les enfants comme par exemple *"Les clés de l'actualité"* ou *"Le journal des enfants"*.
- une webcam reliée à un ordinateur pour la visio-conférence.
- un scanner pour placer les dessins des présentations sur le site.
- la technique du podcast .

Dans la classe de 5ème primaire de Belgique, un journaliste est venu expliquer son métier et la manière de travailler grâce à l'opération *"Journaliste en classe"*[5].

Vincent Dupont
Responsable du projet

[1] Exemples sur les sites suivants http://www.reportersdespoirs.eu/srt/reporter_espoir/home et http://www.france5.fr/passeurs-espoir
[2] http://www.classe4cd.be/label/journaux/journaux.html
[3] accessibles à la page : http://www.classe4cd.be/label/documents/documents.html
[4] http://www.clemi.org/
[5] dont les photos sont visibles ici : http://www.classe4cd.be/journaliste/journaliste.html

QUESTIONNEZ... ON VOUS REPONDRA

Jean-Luc van Kempen

Quelles sont les différences entre l'enseignement secondaire technique de **transition** *(appelé aussi « technologique ») et de* **qualification** ?

La formation commune (français, mathématique, langues modernes, sciences, éducation physique, histoire, géographie, religion,...) :
de 22 à 25 périodes en transition et de 10 à 15 périodes en qualification. En transition, ces cours généraux dépendent du même programme que dans l'enseignement général. En qualification, ils sont plus adaptés aux cours pratiques.

La formation pratique :
de 7 à 11 périodes en transition et de 10 à 17 périodes en qualification.

Les intitulés des 9 grands secteurs sont pratiquement les mêmes : *agronomie, industrie, construction, arts appliqués, économie, services aux personnes, sciences appliquées.*
Les secteurs suivants n'existent qu'en qualification (technique ou professionnel) : *hôtellerie-alimentation, habillement-textile.*

Dans un même secteur, les options varient selon qu'elles sont offertes dans l'enseignement technique de transition, dans l'enseignement technique de qualification ou dans l'enseignement professionnel. Par exemple, le secteur « services aux personnes » offre les options suivantes dans l'enseignement de transition : *sciences sociales et éducatives, sciences paramédicales, éducation physique.*

En technique de qualification, les options s'intitulent : *animateur, agent d'éducation, aspirant en nursing, bio-esthétique, esthéticien(ne).* En professionnel, ces sections s'intitulent : *auxiliaire familiale et sanitaire, coiffure, soins de beauté.*

Dans la section « construction », un jeune peut s'engager dans une option en technique de transition (*scientifique industrielle : construction et travaux publics*), en technique de qualification (*dessinateur en construction, industrie du bois, technicien en construction et travaux publics, technicien en équipements thermiques*), ou encore en professionnel *(carrelage, tapisserie, conducteur d'engins de chantier, construction gros-œuvre, bois, ébénisterie, peinture, plafonnage, sculpture sur bois, taillage de pierre*).

Des 7ème années techniques (ou professionnelles) sont également organisées mais uniquement en qualification. Certaines sont « ouvertes » et accessibles aux élèves ayant réussi une 6ème année générale ou technique de transition ou de qualification (par exemple : économie « *gestionnaire de très petites entreprises* », agronomie : « *gestionnaire des ressources naturelles et forestières* », arts appliqués : *technicien en image de synthèse*), d'autres sont « semi-ouvertes » et ne sont accessibles que par ceux qui ont réussi certaines options en 6ème technique (services aux personnes : *animateur socio-sportif*, construction : *installateur en chauffage central* »,...), d'autres encore sont « limitées » aux élèves provenant d'une 6ème technique précise (hôtellerie-alimentation : *gestionnaire de cuisine de collectivités*, service aux personnes : *gestionnaire d'un institut de beauté*,...).

COMMENT EVITER L'orientation-relégation ?

Si l'enseignement de qualification est moins bien considéré que l'enseignement général, c'est notamment parce que l'orientation en section de qualification à la fin du premier degré de l'enseignement secondaire est souvent considérée comme une « relégation ».

Le décret "Missions"[1] prévoit, en effet, qu'à la fin de la 2ème année de l'enseignement secondaire, le conseil de classe est chargé d'orienter les élèves *« vers la forme d'enseignement la mieux adaptée à leurs aspirations et à leurs capacités. »* (art. 21) et *« le conseil de classe est responsable de l'orientation. Il associe à cette fin le centre PMS et les parents »* (art. 22).
En fin de deuxième année secondaire, 70,1 % des élèves reçoivent une "**attestation d'orientation A** (réussite)", 16,1 % une "**attestation B** (restrictions)", 8,8 % une "**attestation C** (échec)"[2]. Dès lors, près de 20 % des élèves obtiennent une attestation leur fermant les portes d'une ou de plusieurs formes d'enseignement, par exemple, le général et le technique de transition.

La confusion entre le rôle d'évaluation et d'orientation du conseil de classe

Le Conseil de l'Education et de la Formation (CEF) a souligné la confusion entre les missions d'évaluation et d'orientation des élèves par les enseignants. Lorsque l'élève se voit attribuer une "**attestation d'orientation**", il s'agit en fait d'une "**attestation d'évaluation**".
« Il apparaît dans bien des dispositions décrétales et réglementaires, et il y a des confusions à éviter. Ainsi, par exemple, l'année scolaire se conclut, pour chaque élève, par une AOA, une AOB ou une AOC, c'est à dire une attestation d'orientation A, B ou C. (...) Il s'agit, en réalité, d'attester d'une évaluation ; le terme « orientation » y a perdu et son sens et sa portée. (...) Il ne semble pas adéquat de maintenir cette confusion : le conseil de classe ne peut être en même temps responsable des décisions d'évaluation et seul responsable de l'orientation des élèves. Les membres d'un conseil de classe doivent être conscients de leur impact en matière d'orientation lorsqu'ils attribuent des attestations. Il faut qu'ils connaissent les orientations d'études existantes et les compétences requises dans les différents types d'enseignement. »[3]

Souligner les lacunes mais également les points forts

La Commission de Pilotage (COPI) a notamment formulé la proposition suivante afin d'éviter l'effet de "relégation" : *« Les attestations d'orientation restrictives devraient non seulement mentionner les lacunes du jeune, mais également ses points forts afin de pouvoir donner des conseils d'orientation qui tiennent compte de sa personnalité, de ses centres d'intérêts et aspirations »*. La Commission proposait aussi de *« mieux informer les parents sur les diverses formes et filières d'enseignement ainsi que sur la portée des attestations d'orientation restrictives et avis d'orientation formulés par les conseils de classe. »*[4]
Un des moyens de revaloriser l'enseignement technique et professionnel consisterait à remplacer la tendance de la relégation par un véritable processus d'orientation des élèves qui s'inscrive dans un projet personnel. Il sera ainsi plus facile de redonner confiance et, pourquoi pas, la fierté à ces jeunes.

Jean-Luc van Kempen

[1] Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 24-07-1997.

[2] Les indicateurs de l'enseignement, n° 3, édition 2008.

[3] Conseil de l'Education et de la Formation (CEF), avis n° 78 *« Orientation et information sur les études, les formations et les métiers »*, 21 juin 2002.

[4] Avis du 17 janvier 2006 de la Commission de pilotage relatif aux conséquences des attestations d'orientation délivrées au terme du 1er degré.

Pour en savoir plus: consultez l'analyse "Comment revaloriser l'enseignement de qualification ?" sur le site de l'UFAPEC http://www.ufapec.be/nos-analyses/

Les travaux à domicile à l'école primaire contribuent-ils à renforcer les inégalités sociales ?

Les travaux à domicile présentent généralement trois caractéristiques : ils constituent le prolongement de l'école, ils sont réalisés le plus souvent à la maison et l'enfant peut éventuellement compter sur l'aide de ses parents.
Par définition, ce temps après l'école est extrêmement sensible au contexte selon la situation familiale et matérielle.

A réaliser tout seul ?

Le décret "missions" prévoit que les travaux à domicile doivent se faire seul : « *Ils* (les travaux à domicile) *doivent toujours pouvoir être réalisés sans l'aide d'un adulte. Si la consultation de documents de référence est nécessaire, l'établissement assure que chaque élève pourra y avoir accès, notamment dans le cadre des bibliothèques publiques et des outils informatiques de l'établissement et mis gratuitement à leur disposition.* »

Quels travaux à domicile ?

Le type de devoirs peut accentuer les inégalités. On peut distinguer quatre grands types de travaux à domicile qui favorisent les fonctions suivantes :

- La pratique : pour renforcer les acquis d'une leçon antérieure.
- La préparation pour donner aux élèves une connaissance du sujet prochainement étudié en classe.
- Le prolongement pour faire appliquer des concepts dans d'autres situations ou d'étendre les connaissances des élèves à de nouveaux concepts.
- La créativité pour aider l'élève à mettre à contribution des concepts dans un contexte nouveau.

Ces deux derniers types de devoirs peuvent contribuer à accentuer les inégalités.

Le Professeur Jean-Pierre Pourtois étudie depuis longtemps la notion d'échec et de réussite scolaire dans des milieux défavorisés. Il a tenté de cerner les facteurs qui permettent de mieux comprendre les processus par lesquels certains enfants réussissent mieux que d'autres leur insertion scolaire. L'élève qui parvient à réussir l'enseignement primaire est celui qui fait preuve d'un dynamisme personnel (il a l'impression que sa réussite dépend de lui), les enseignants croient en lui et ses parents s'intéressent à ses études, suscitent le développement de la pensée et de la recherche personnelle et tendent à s'ouvrir sur le monde extérieur.

Les chances de réussite d'un enfant dépendent surtout des stimulations apportées par les enseignants et ses parents pour favoriser la confiance en soi, le développement de sa pensée, le sens de la recherche et l'ouverture vers le monde extérieur. L'enfant disposera ainsi de plus de moyens de mieux contrôler ses progrès.
Les travaux à domicile pourraient contribuer à poursuivre ces objectifs, plus particulièrement en favorisant l'effort personnel de l'enfant et en offrant aux parents la possibilité de mieux suivre les apprentissages scolaires de leur enfant.

La réussite d'un enfant dépend de la dynamique personnelle qu'il pourra dégager. Et celle-ci résultera en grande partie du soutien que pourront lui apporter enseignants et parents. Pour ce faire, les travaux à domicile constituent un des moyens de favoriser la complémentarité entre la famille et l'école. Il serait également important que les parents puissent compter sur un système de formation à l'école.

Jean-Luc van Kempen

Pour en savoir plus: consultez le site de l'UFAPEC http://www.ufapec.be /nos-analyses/

Les "baby-boomers" : un renfort dans l'éducation et le soutien scolaire ?

Pressions professionnelles, divorces, ... provoquent parfois bien des désarrois chez les parents quand il s'agit de récupérer les enfants à la sortie de l'école et de s'en occuper. Face aux aléas de la vie, n'y a-t-il pas tout un mécanisme de solidarité intergénérationnelle qui se met aujourd'hui en place ? Avec l'augmentation spectaculaire de la longévité des personnes, les grands-parents de plus en plus dynamiques ne seraient-ils pas de nouveaux partenaires?

Une population vieillissante

De nombreuses études montrent que la population vieillit, que la famille se transforme... Trois, voire quatre générations peuvent interagir au sein de notre société. Les personnes âgées, encore actives et de plus en plus nombreuses, c'est-à-dire les grands-parents issus du baby-boom (nés entre 1946 et 1964), peuvent devenir une nouvelle ressource pour notre société en matière de garde des enfants et de soutien scolaire.
La Direction générale Statistique et Information économique du SPF Economie[1] a rassemblé un certain nombre de faits et de chiffres pertinents au sujet des seniors : *« début 2007, notre pays abritait 2,36 millions de personnes de plus de soixante ans contre 2,06 millions en 1991 ce qui représente une croissance moyenne de 18 900 unités par an. La part des personnes très âgées (personnes de 80 ans et plus) dans le groupe des seniors est à la hausse. Au 1er janvier 2007, elles étaient 484 000 contre 353 000 à la même date en 1991, soit une augmentation de plus d'un tiers (plus 37%) »*. Le vieillissement de la population va devenir une question importante pour notre société dans les prochaines décennies.

Solidarité intergénérationnelle

« L'idée circule que la famille se désagrège, que ses liens se distendent. Les enquêtes montrent au contraire que les solidarités existent, faites d'échanges de services et de biens. Les grands-parents en sont de plus en plus le pivot », affirme la sociologue Claudine Attias-Donfut[2]. Cette solidarité intergénérationnelle est faite d'un mélange de sentiments et d'obligations. Elle se concrétise dans des pratiques familiales d'entraide qui recouvrent un large éventail d'échanges et de services de toute nature. L'intergénération est ainsi aujourd'hui présente dans les pratiques quotidiennes des aînés qui, comme citoyens, sont plus que jamais, acteurs des solidarités collectives et producteurs de cohésion sociale.

Un formidable soutien

Frédéric Serrière[3], dans le cadre d'une interview accordée l'association "**apprendreaapprendre**"[4], a répondu à la question de savoir si les grands-parents actuels ont un rôle majeur à jouer dans la réussite scolaire de leurs petits enfants : *« La présence des grands-parents peut soulager la charge de travail des parents. Les grands-parents peuvent apporter une autre vision du monde : ils ont l'expérience de la vie et sont mieux à même d'aider leurs petits-enfants à surmonter les épreuves, comme un redoublement, un examen raté, par exemple. Les grands-parents peuvent apporter un formidable soutien, notamment dans la méthode de travail des jeunes pour peu, aussi, qu'ils comprennent le mode d'apprentissage de leurs petits-enfants ».*
Sans se substituer aux parents, les grands-parents jouent un rôle essentiel dans le paysage scolaire car les « baby-boomers » sont solidaires dans la garde et le soutien scolaire des enfants. Ils sont aussi transmetteurs de valeurs humaines et affectives.

France Baie

[1] www.statbel.fgov.be/press/pr109-fr.pdf
[2] www.scienceshumaines.com - *« Familles : des générations solidaires »*- Claudine Attias-Donfut
[3] Expert internationnal sur la question des Seniors, fondateur du réseau d'experts « *Seniorstratégic* » et éditeur du site « *LemarchedesSeniors.com* »
[4] www.apprendreaapprendre.com – (portail d'information sur l'éducation et la pédagogie) – interview réalisé par Jean-François Michel le 24/08/2004

En savoir plus : lire analyse sur www.ufapec.be

Le corps : entre identité et conformisme

Les attitudes dites provocantes, les tenues vestimentaires, les accessoires de modes sont réglementés dans bien des lieux, que ce soit de manière explicite ou implicite. Il convient, selon les principes normatifs en vigueur dans nos sociétés, d'être en adéquation avec les attentes du groupe, du monde du travail ou de l'institution en présence. Dans les écoles, il en est de même : le règlement d'ordre intérieur proscrit certaines tenues (et donc en privilégie d'autres) qu'elles considèrent parfois comme des excentricités de la part des élèves, des attitudes provocantes que l'institution se donne en droit de réguler et de réglementer.

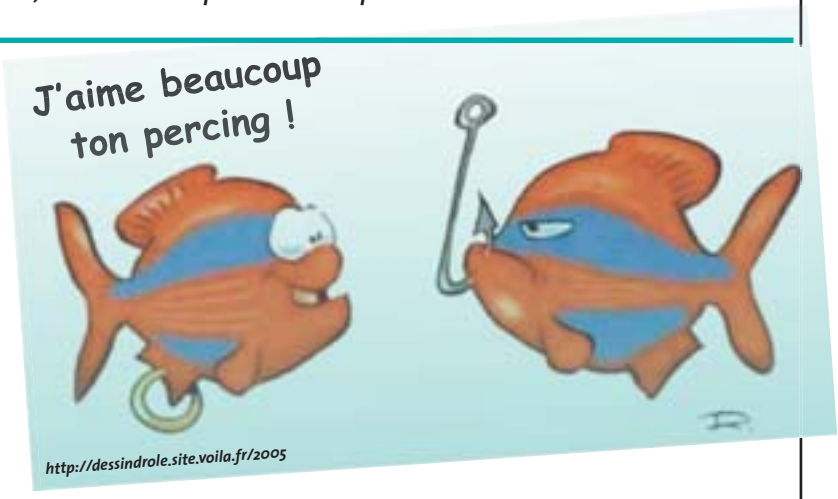

Le corps, tel qu'il s'affiche dans ce début de XXIe siècle, nous amène à poser la question de l'évolution croissante des mœurs, du changement concernant les comportements normatifs et suscite encore de vifs débats sur les tenues à adopter, les comportements à exclure en société ou encore la façon dont chaque individu se doit de se comporter.

On assiste, depuis les années 90' au retour relatif des formes et des principes hédonistes[1]. On prend plaisir, on s'occupe de son corps. Selon la célèbre phrase du philosophe et sociologue, Jean Baudrillard, « *le corps est notre plus bel objet de consommation* »[2]. Comme le démontre François Dubet, « *la fin du XXe siècle a vu s'estomper le poids des grandes institutions qui, auparavant conféraient à chacun son identité. Aujourd'hui, chacun est tenu, par ses multiples expériences, à se fabriquer sa propre identité.* »[3] Vigarello développe dans ce cadre l'idée suivante « *l'apparence s'individualise et devient de plus en plus importante.* » D'une part, le corps traduit l'identité, que ce soit par adhésion à la mode et de ses dérivés (vêtements, coiffures, maquillages, accessoires, etc.) mais aussi par des techniques individualisées comme les marquages corporels tels que les piercings, tatouages, scarifications, entailles dans la peau, colorations, etc. D'autre part, le corps devient un objet dont il convient de prendre soin, se retrouver en harmonie avec soi-même et son corps.

Le corps mobilise désormais des secteurs entiers de l'économie, que ce soit dans l'industrie de la mode, du cosmétique, de l'esthétique, ou encore le secteur agro-alimentaire avec la diffusion de produits allégés ou biologiques. D'après Baudrillard, « *[...] le corps est devenu un capital que l'on gère et sur lequel on investit en tant que signifiant de son statut social. Il est aussi fétichisé : de l'hygiène au maquillage, en passant par le bronzage, le sport et les multiples libérations de la mode, sa redécouverte passe d'abord par des objets.* »[4] On remarque ainsi un changement notable dans la perception du corps. Baudrillard continue son argumentation dans une logique consumériste : « *de l'obsession de la minceur au thème récurrent de l'érotisation qui envahit la publicité et la littérature, le corps est devenu un objet de narcissisme et de prestige social suscitant tout un ensemble de pratiques de consommation répondant à des impératifs sociaux tels que la ligne, la forme, l'orgasme.* »[5] Il suffit en effet de se promener en rue, regarder la télévision, ouvrir un magazine pour observer une multitude de techniques publicitaires mettant le corps au devant de la scène. Le corps est ainsi devenu un objet de fascination depuis ces dernières décennies. Qu'on en prenne soin, qu'on le modifie, qu'on le customise, il est devenu le centre de nos attentions. Il est le premier support des relations sociales, le miroir de notre identité.

Marie-Noëlle Tenaerts
Sociologue chargée d'études et d'analyses

Pour aller plus loin,
http://www.ufapec.be
« Les corps du XXIe siècle »,
« Les marquages corporels »

[1] TRAVAILLOT Y., « *Les Français à la conquête de leurs corps* », in « *Le souci du corps* », Sciences Humaines, n°132, novembre 2002
[2] BAUDRILLARD J., « *La société de consommation, ses mythes et ses structures* », Editions Gallimard, Paris 1970
[3] DUBET F., cité par FOURNIER M., « *Le corps, emblème de soi* », in « *Le souci du corps* », Sciences Humaines, n°132, novembre 2002
[4] BAUDRILLARD J., cité par « *Le corps vu par les sciences sociales* », in « *Le souci du corps* », Sciences Humaines, n°132, novembre 2002
[5] BAUDRILLARD J., cité par « *Le corps vu par les sciences sociales* », in « *Le souci du corps* », Sciences Humaines, n°132, novembre 2002

Après une journée bien remplie, quoi de plus serein que de se caler dans un fauteuil pour lire et endormir ses enfants. Il nous faut prendre le temps de nous arrêter, de savourer ces petits moments futiles qui, pour nos enfants, sont si importants. Nos têtes penchées ensemble sur de magnifiques illustrations, les histoires jouent avec nos émotions et nous donnent rendez-vous avec l'imaginaire. Ne ratez pas ce moment privilégié, il est source de tendresse, de confidences et d'amour !

France Baie

Le requin du bocal

Emmanuelle Eeckhout • Pastel 2009 – 10,50€

Un jour, Lili va trouver ses parents. Et elle leur dit :

« Je veux...un kangourou ! »

« Un kangourou ? dit le père. *Mais tu n'y penses pas ! Les Kangourous sont de gros égoïstes, ils volent les jouets aux enfants ! »*

« Soit ! Eh bien alors, je veux... un lion !

C'est à moi, ça !

Michel Van Zeveren • Pastel 2009 – 11,00€

Dans la jungle, terrible jungle... une grenouille trouve un œuf !
« Ha !Ha ! C'est à moi, ça ! » dit-elle. Mais... le serpent, l'aigle et le varan prétendent à leur tour que l'œuf leur appartient !

Lola... reine des princesses

Carl Norac et Claude K. Dubois • Pastel 2008 – 9,00€

Parmi tous ses cadeaux de Noël, Lola découvre une petite couronne en papier doré. Chez sa grand-mère, elle reçoit un costume de vraie princesse avec... une couronne ! Et ce n'est pas tout : le jour de la galette des rois, Lola trouve la petite fève. Deux fois !

Catalogue de parents pour les enfants qui veulent en changer

Claude Ponti • L'école des loisirs 2008 – 21,50€

Parents compliqués, parents lourds, parents fatigants, parents radins, parents collants, parents grogronnants, dégoulibavants, bavardissants, crottedenazants, mangepropremants, pasmarrants... Qui n'a pas rêvé un jour d'échanger ses parents ? Avec ce catalogue, tout est possible ! Nouveaux parents garantis, options multiples.
Il suffit de feuilleter, de compulser, de choisir, de remplir le bon de commande et hop ! En moins de quarante Tuiteures, des parents neufs sont livrés, et les anciens emportés !

N.B. : Claude Ponti propose aux enfants d'échanger leurs parents contre ceux du catalogue, mais, point important, pendant ce temps les parents d'origine sont tout de même soignés, entretenus, et rendus en état dès que les enfants sont lassés des nouveaux parents !

DOSSIER

L'HUMILIATION A L'ECOLE, source de découragement

Depuis de nombreuses années, l'UFAPEC se préoccupe du harcèlement à l'école. Ces brimades nuisent de manière évidente à notre enseignement. Qu'il s'agisse de persécutions entre élèves, ou de relations difficiles entre un prof et un élève, ces situations conflictuelles pèsent sur le climat de l'école. Ce dossier ne prétend pas faire le tour de la question, mais pointe l'importance de ce harcèlement dans la vie scolaire, et l'urgence d'établir des préventions ... enseignants et élèves, familles et directions, pouvoirs politiques, tous y trouveront leur compte.

Bénédicte Loriers

1 Comment lutter contre le harcèlement entre élèves ?

Moqueries, rumeurs malveillantes, racket, vols, déprédations d'objets, bagarres, intimidations verbales, insultes racistes ou sexistes, le malaise est réel entre élèves, qui provient surtout de faits répétés au quotidien, en particulier les violences verbales qui semblent liées à une impression d'isolement, d'exclusion sociale. Des événements qui peuvent sembler mineurs, voir banals, mais qui sont répétés, semblent avoir un impact très fort sur le climat de l'école.

Il s'agit d'une forme de violence ritualisée[1], où un ou des harceleurs agressent de manière répétitive une victime désignée. Ce phénomène possède **trois caractéristiques** : une conduite agressive d'un élève envers un autre avec intention de nuire, qui se répète régulièrement et engendre une relation dominé/dominant. Les études montrent cependant que ces formes de harcèlement touchent **majoritairement les élèves entre 8 et 11 ans**. Chez les adolescents, le bullying prend souvent des formes verbales, en lien avec leurs facultés d'expression.
L'objet *violence*, directement lié au *school bullying*, est difficile à définir. En effet, le seuil de l'intolérable n'est pas le même pour tous les individus. Il varie selon leur sensibilité, leur milieu social, leur culture, mais aussi selon les règles admises dans les différents établissements.

CYBERHARCÈLEMENT

Le harcèlement traditionnel connaît une nouvelle variante électronique : le cyberharcèlement. Les enfants et adolescents n'utilisent pas seulement Internet et les GSM pour entrer et rester en contact, certains utilisent également les technologies de l'information et de la communication pour commettre des actes de harcèlement. Même s'il y a aujourd'hui peu de certitudes à propos des conséquences à long terme de ce phénomène, il apparaît en revanche qu'une grande partie de la jeunesse y est confrontée : un jeune sur trois (34,3%) a déjà été victime de harcèlement sur internet et un jeune sur cinq (21,2%) déclare en avoir été l'auteur, révèle une enquête réalisée par l'Observatoire des droits de l'internet[2].

PRÉVENTION ET SOUTIEN AU CYBERHARCÈLEMENT

L'UFAPEC a fait partie d'un groupe de travail sur le cyberharcèlement, à l'initiative de l'Observatoire des droits de l'Internet. Conscient que le cyberharcèlement est un problème grandissant qui touche les enfants, les adolescents, les parents et les enseignants, l'Observatoire s'est chargé d'y consacrer un avis. À coté de cet avis, qui a vu le jour en collaboration avec une trentaine d'experts, un livre contenant davantage d'explications sur le cyberharcèlement a été rédigé. Ce livre contient un aperçu international d'enquêtes scientifiques concernant le cyberharcèlement. L'accent a également été mis sur la prévention de ce problème, les façons d'y remédier et ses aspects juridiques. Ces informations forment la base d'un avis rédigé en collaboration avec diverses organisations et qui a été approuvé par les membres de l'Observatoire des Droits de l'Internet. On y trouve également des fiches pratiques destinées à épauler dans leur lutte contre le cyberharcèlement les jeunes et les adultes qui les accompagnent.

[1] CATHELINE Nicole, Harcèlements à l'école, éd. Albin Michel, 2008.
[2] http://mail.ufapec.be/exchweb/bin/redir.asp?URL=http://www.internet-observatory.be/internet_observatory/home_fr.htm

Où trouve t-on ces persécutions entre élèves ?

Pour Bernard Charlot, la violence scolaire est souvent la violence d'une orientation ressentie comme **injuste**, celle de cours qui ne font guère sens pour beaucoup d'élèves, celle d'un temps scolaire considéré comme interminable et en quelque sorte comme un vol de leur jeunesse.
Béatrice Mabilon-Bonfils[3] confirme que les auteurs de ces incivilités, pour la plupart enfants de **milieux sociaux les plus défavorisés** et en échec scolaire, expriment ainsi un rejet de l'école, perçue comme instrument de domination.
Eric Debarbieux[4] nuance les positions reprises ci-dessus : pour lui, la majorité des élèves qui vivent l'exclusion sociale ne sont pas violents à l'école. La violence scolaire doit être analysée en termes de **cumul des facteurs** de risques : problèmes familiaux, difficultés psychologiques, fréquentation de délinquants, organisation de la vie des établissements, revendications ethniques ou religieuses...
Eric Debarbieux ajoute qu'il n'existe **aucun déterminisme** absolu qui générerait un handicap "socio-violent" : on peut être noir, de famille monoparentale, dont la mère est au chômage, vivant dans un quartier difficile, sans pour autant développer une quelconque violence.

Harcèlement, phénomène international ?

Les résultats d'enquêtes d'Eric Debarbieux dans des pays pauvres (Brésil, Burkina Faso et Djibouti) montrent que la violence scolaire dans ces pays est moins fréquente que la plupart des pays riches. La **pauvreté** explique en partie le phénomène : enfants et adolescents vont moins longtemps à l'école, à la fois dans la journée et en nombre d'années : les risques d'incidents violents sont donc arithmétiquement moins élevés.

Ecoles ghettos

On peut lire dans le rapport de l'enquête UCL/ULG que ce n'est pas l'origine nationale ni socio-économique qui apparaît comme un **facteur explicatif** de la violence, mais la **concentration dans certains établissements d'élèves d'origine étrangère**, plus défavorisés et "doubleurs". Benoît Galand rappelle que notre système d'enseignement est basé sur le libre choix de l'école par les parents. Cela a pour conséquence de mettre les établissements en concurrence ; ce qui produit de la ségrégation. Les jeunes ne se répartissent pas de manière homogène dans nos écoles.
Au contraire, dans certains établissements se concentrent des élèves qui sont à la fois issus de parents immigrés et/ou de milieu socio-économiquement défavorisé et/ou ont doublé à une ou plusieurs reprises. Ces trois caractéristiques sont fréquemment liées.

Le choc des générations

Les sociologues soulignent un décalage, entre le milieu socio-culturel, et donc les normes de comportement, les règles de vie des enseignants, et ceux de beaucoup de jeunes. Selon Benoît Galand, le métier, outre qu'il se féminise toujours davantage, recrute de plus en plus dans les classes moyennes, alors que l'école s'est ouverte à des jeunes de tous les milieux. Le décalage socio-culturel est plus marqué qu'auparavant. Là aussi, un travail d'information et de formation est sans doute à envisager.

Cohésion du groupe

La plupart des brimades sont le fait de petites bandes. Dans chaque clan, il y a un chef, qui s'entoure de "soldats". Selon G. Deboutte[5], pour prouver leur fidélité au chef, ceux-ci exécutent parfois aveuglément ce qu'on leur demande. Ce sont eux qui lancent des railleries, font disparaître des objets, applaudissent bruyamment quand quelqu'un reçoit une brimade, répandent des rumeurs, scandent des insultes...
Les enfants d'une même classe ont peu ou rien en commun. Ils ne se sont pas choisis. Cette disparité est source d'angoisse et chacun cherche à donner au groupe une unité et une identité qui permettront aux

[1] CATHELINE Nicole, *Harcèlements à l'école*, éd. Albin Michel, 2008.
[2] http://mail.ufapec.be/exchweb/bin/redir.asp?URL=http://www.internet-observatory.be/internet_observatory/home_fr.htm
[3] MABILON-BONFILS Béatrice, *Violences scolaires et culture(s)*, éd. L'Harmattan, 2005.
[4] DEBARBIEUX Eric, *Violence à l'école: un défi mondial ?*, éditions Armand Colin, 2006.
[5] DEBOUTTE G. , *L'enfant, ni loup ni agneau*, ouvrage à l'initiative de l'UFAPEC, tente de définir le phénomène des brimades et de comprendre son origine : quelles sont les conséquences possibles, qui peut être impliqué, quels sont les signaux ? Expériences, suggestions, et réflexions sont proposées en prévention à la persécution. Ce livre s'adresse à tous les parents et Educateurs.

enfants de se sentir en sécurité. Les enfants se trouvant ainsi parachutés dans une classe projettent sur l'élève bouc émissaire l'agressivité née de tensions internes qui pourraient mettre en danger la survie du groupe. Le bouc émissaire chargé de tous les maux permet la cohésion de la classe en polarisant sur un "ennemi commun" toute l'agressivité. En rejetant l'enfant différent : plus beau, plus doué, plus laid, handicapé, sans défense, etc., le groupe se ressent comme supérieur. Les individus du groupe peuvent garder loin d'eux l'image de ce qu'ils ne veulent pas être.

Comment lutter contre le school bullying ?

Nommer le phénomène et prendre position

Pour Florence Mottot [6], lutter contre le bullying, c'est d'abord **nommer le phénomène et sensibiliser les élèves et le personnel**, pour, en aval, libérer la parole. Encourager la confiance et le respect entre enfants, célébrer la diversité, sont autant de facteurs propres, au sein de l'établissement, à créer un climat scolaire serein.
Il semblerait également important, dans cette dynamique de reconnaissance du phénomène, que l'établissement se positionne sur la question du harcèlement, en mettant en place une politique claire de sanctions.

Créer des solidarités

Dans les villages de Rio tout comme en Afrique, le chercheur Eric Debarbieux a pu constater un lien fort entre la communauté et l'école : les habitants du quartier, outre les parents, circulent librement dans les établissements, s'installent dans la cour, ...Il ne s'agit pas de communautarisme, mais plutôt de lien social, à l'opposé d'une tendance qui consiste à écarter les familles de l'école, et à les considérer comme des gêneurs.
Eric Debarbieux formule cette hypothèse : dans ces pays, des communautés soudées et solidaires ont subsisté (villages) et les écoles bénéficient de ce lien de proximité qui produit une **régulation forte**. Hypothèse qui a le mérite de rappeler un des points communs à toutes les études sur la violence scolaire : quel que soit le contexte national, c'est dans les établissements où les **équipes éducatives sont à la fois solidaires et bienveillantes que la violence des élèves est moins fréquente**.

[6] MOTTOT Florence, id.

Le climat scolaire dépend aussi de la manière dont les enseignants traitent les parents (qu'ils ne leur renvoie pas systématiquement la responsabilité des problèmes), de leur investissement et de leur pari d'éducabilité de tous les enfants.
Le rapport de l'enquête UCL/ULg [7] confirme que la qualité de relations avec les adultes, enseignants et parents, joue également un rôle dans le phénomène d'exclusion.

SURVEILLANCE DE QUALITÉ

Les brimades parmi les enfants surviennent plus souvent dans un environnement qui les y invite. Un espace de jeu ouvert et que l'on peut superviser, la présence d'adultes attentifs, l'offre d'activités ludiques, l'absence de signaux agressifs, … découragent les brimeurs.
Pour prévenir et réagir face à des situations de harcèlement, la qualité de la surveillance pendant les récréations, mais aussi en dehors des heures de cours demeure une des grandes préoccupations de l'UFAPEC. Notre mouvement parental insiste sur le choix raisonné et la formation continue des accueillantes, ainsi que sur les initiatives propres à chaque établissement scolaire, nécessaires pour seconder les accueillantes : renforcement du nombre de surveillants, activités sur le temps de midi pour désengorger la cour de récréation, initiatives d'associations de parents par exemple.
On revient à la solidarité déjà exprimée : une école plus ouverte aux parents, au quartier, aura moins de risques de voir se développer des situations de persécution entre les élèves.

Pour Eric Debarbieux, la première condition pour faire reculer le phénomène est la **stabilité des équipes éducatives**, et la manière dont elles se gèrent. Il n'existe pas de possibilité de travailler contre la violence scolaire avec des équipes instables, ou qui ne s'entendent pas.
En général, la violence tombe sur des personnes isolées : l'enfant qui n'appartient pas au quartier, à un groupe constitué. D'où l'importance d'un climat convivial dans les écoles, d'un **sentiment d'appartenance** à un groupe partageant des valeurs communes. Certains projets pédagogiques sont pour cela très efficaces : organisation de fêtes scolaires, activités comme la réalisation d'une pièce de théâtre, pédagogie coopérative où les élèves prennent part aux décisions.

Notre mouvement parental est convaincu que les brimades pèsent lourd sur la qualité de l'enseignement. Les programmes de prévention contre le harcèlement entre élèves profitent à tout le monde : ils améliorent la qualité des moments de jeu et de détente, des conditions de travail à l'école. Si une jeunesse plus heureuse contribue à la diminution des frais en soins de santé, à une meilleure qualité de l'enseignement, offrant ainsi plus de satisfaction aux enseignants, à une réduction de la criminalité, le choix ne devrait pas être difficile.

[7] BUIDIN G., PETIT S., GALAND B., PHILIPPOT P., BORN M., *Violences à l'école. Enquête de victimisation dans l'enseignement secondaire de la Communauté française de Belgique.* Etude à l'initiative de M. Pierre Hazette. UCL/Ulg. 2003

2 Les pratiques d'humiliation scolaire

Quelles causes les élèves donnent-ils à leur propre découragement scolaire ?
L'humiliation subie par les élèves de la part de leur enseignant est une de ces causes. Il ne s'agit pas ici de s'intéresser aux sentiments des élèves, mais à ***notre système scolaire dans sa globalité qui nourrit, qui produit ces humiliations scolaires****. Nous abordons ici les relations maîtres/élèves d'un point de vue sociologique.*

L'humiliation peut être définie comme l'**agression susceptible de rabaisser une personne**.
Nous parlons ici d'humiliation scolaire dans le sens d'une volonté consciente ou non chez l'enseignant, de "diminuer" un élève ou un groupe d'élèves.
Le sociologue Pierre Merle a demandé à 500 jeunes professeurs stagiaires de témoigner des humiliations dont ils ont été victimes ou témoins au cours de leur scolarité. Le premier constat significatif est que la quasi-totalité d'entre eux a gardé au moins un souvenir de ce type. Second constat : si certaines humiliations traduisent une malveillance explicite de l'enseignant, la plupart sont plutôt inconscientes, la conséquence d'un **malentendu**, de l'ignorance de l'enseignant à l'égard de la manière dont ses paroles sont perçues par les élèves.

source de découragement

Typologie des humiliations

Humiliation individuelle

Pierre Merle relève plusieurs violences symboliques, recensées dans son enquête[8]:

- fiche de renseignements du début d'année[9]
- rendu des copies dans l'ordre décroissant des notes
- remarques moqueuses
- lecture publique d'extraits "minables"
- passage au tableau qui devient passage "à tabac", ...

Humiliation collective

Il existe aussi les humiliations collectives, où l'enseignant stigmatise la classe en plusieurs "niveaux" : les bons, les moyens et les mauvais. La constitution de ces classements peut venir d'une politique plus ou moins avouée de l'établissement scolaire.
De plus, les pratiques de ségrégation scolaire sont fréquentes et font que "les mauvais élèves" se trouvent bien souvent stigmatisés, notamment et un peu paradoxalement dans les établissements ZEP (zones d'enseignement prioritaires). Ces pratiques ségrégationnistes veulent conserver les "bonnes" classes à l'écart des plus perturbateurs.

Humiliation régulatrice

Cette humiliation régulatrice vise à rétablir le climat de travail de la classe, à restaurer l'autorité du maître. Pour Pierre Merle[10], ces humiliations régulatrices se distinguent des humiliations professorales ordinaires par 4 caractéristiques :

- elle est directement une réponse à une perturbation antérieure d'un ou plusieurs élèves
- elle est strictement liée à celui-ci ou aux sujets perturbateurs clairement identifiés
- elle est proportionnelle au préjudice causé aux autres élèves et au maître
- elle ne porte pas sur le niveau scolaire de l'élève qui ne constitue pas une agitation préjudiciable au bon fonctionnement de la classe.

Lien entre humiliation et inégalités sociales entre élèves ?

Il existe souvent une stigmatisation à travers le jugement scolaire, d'aspects dénigrés au sein d'une classe sociale, mais qui peuvent sembler des plus naturels, en matière de comportements et de performances scolaires, pour une autre classe sociale. La question de légitimité ressentie de ces comportements est centrale, lorsque deux systèmes de valeurs, de règles, se rencontrent et se heurtent, ils engendrent de la part des enseignants, un jugement, parfois sur une base inconsciente qui relève d'un ethnocentrisme de classe.

INTERPRETATIONS DE L'HUMILIATION SCOLAIRE

Comment expliquer ces phénomènes d'humiliation, quelles en sont les causes ? Pierre Merle[11] en relève plusieurs :

• MALENTENDUS

Le sentiment d'humiliation chez les élèves peut exister en raison de malentendus maîtres-élèves.

• ABUS DE "POUVOIR"

L'école n'est pas une démocratie au sens strict, car l'enseignant bénéficie de prérogatives particulières. Les humiliations des élèves proviennent de certains abus de cette prérogative.

• REACTIONS À UNE PERTE D'AUTORITE

Dans certains cas, les pratiques humiliantes sont une réaction à une autorité que le statut n'assure plus suffisamment.

• REACTIONS À DES COMPORTEMENTS VIOLENTS

Parfois, ces comportements humiliants sont une réaction qui répond à des comportements incivils ou agressifs.

Conditions pour faire reculer le phénomène

Pour Pierre Merle, le respect et l'encouragement des élèves sont des pratiques beaucoup plus efficaces que l'humiliation pour assurer leurs progrès scolaires. Les recherches sont concordantes sur ce point : l'estime de soi est une condition essentielle pour la progression scolaire. Les élèves dégoûtés sont mal partis pour s'intégrer dans la société.
Pierre Merle ajoute que « *le développement des droits des élèves n'est pas une solution magique, seulement un moyen d'actions parmi d'autres. Le professeur, par exemple, est aujourd'hui bien seul face aux agitations scolaires dont les origines sont multiples et culturelles. Si un diplôme apportait davantage un emploi, les élèves faibles deviendraient plus studieux* ».
Cécile Carra[12] ajoute que le climat scolaire dépend aussi de la manière dont les enseignants traitent les parents, qu'ils ne leur renvoient pas systématiquement la responsabilité des problèmes. Un bon climat scolaire dépend aussi de l'investissement des enseignants et des parents dans l'éducabilité des TOUS les enfants.
En conclusion, l'institution scolaire ne doit pas être pensée uniquement comme un lieu de transmission de savoirs, sur fond de culte de la performance, mais comme un meilleur espace de socialisation.
La relation prof-élèves devrait être moins basée sur une autorité arbitraire, mais davantage sur une plus grande compréhension, quand on sait combien les sentiments d'injustice et de rabaissement sont des facteurs d'explication majeurs de la violence scolaire.

8 MERLE Pierre, *L'école humilié. L'école, un espace de non-droit ?*, PUF, 2005.

9 Les enseignants qui humilient vont se méfier logiquement des professions "importantes", des parents, des familles qui seront capables de se défendre.

10 MERLE Pierre, *Peut-on enseigner sans humilier ?* in revue Sciences Humaines n°165, novembre 2005.

11 MERLE Pierre, *L'élève humilié. L'école, un espace de non-droits ?*, id.

12 CARRA Cécile, *Violences à l'école primaire. Les expériences des enseignants et des élèves*, Questions pénales, vol. XIV, n°4 , 2006.

Pour en savoir plus:
lire nos analyses *"Comment lutter contre le harcèlement entre élèves"* et *"Les pratiques d'humiliation scolaire"* sur le site de l'UFAPEC www.ufapec.be /éducation permanente

FAITES VOS JEUX !

En cette période de morosité économique, le jeu de société est le refuge idéal. Un jeu de société vous permettra non seulement de renforcer les liens familiaux mais surtout de passer, chez vous, des heures entières de plaisir inégalé...

DIXIT (LIBELLUD)

Sacré meilleur jeu de l'année 2009 au Festival International du jeu de société de Cannes

Ce jeu surprenant, poétique, convivial et jubilatoire, est à savourer en famille ou entre amis.Dans Dixit, des illustrations sont révélées. Leur point commun ? Une phrase énigmatique. Mais attention : une seule des images en est la clé.

A vous d'user de finesse et d'intuition pour la retrouver, sans tomber dans les pièges tendus par les autres joueurs. Dixit vous propose un matériel de grande qualité aux graphismes somptueux. Ce jeu a été développé par un pédopsychiatre qui cherchait à explorer les possibilités thérapeutiques et pédagogique de ce jeu au-delà de son aspect ludique. Ainsi, Dixit est aussi à conseiller aux parents ayant des enfants qui éprouvent des difficultés dans la maîtrise du langage.

Dixit (Libellud), A partir de 8 ans, 3-6 joueurs, 30min.

TOKYO TRAIN (COCKTAIL GAMES)

Plongez dans l'effervescence des gares nipponnes...

Le petit dernier de la collection des « Cocktail Games » , une collection de jeux d'apéritif et de voyage à très petits prix, vous dépaysera à coup sûr !

Par équipes de deux, incarnez un courageux touriste et un chef de gare japonais bien décidé à asseoir tout le monde à sa place. Pendant que le chef de gare s'efforce d'agiter les bras selon 3 conventions, son partenaire essaie de le comprendre et de former la bonne configuration avec ses 6 cartes « Touriste ». A vous d'être plus expressifs et plus vifs que les équipes adverses.

Fous rires assurés !

Tokyo Train (Cocktail Games), A partir de 10 ans, 2-6 joueurs, 30 min.

TADAAM (REPOS PRODUCTION)

Dessins à quatre mains !

Réalisez des dessins en duo sans que votre partenaire ne sache ce que vous avez dessiné. Les autres joueurs doivent découvrir la signification de votre chef d'œuvre. Quiproquos et fous rires seront au rendez-vous !

Tadaam (Repos Production), A partir de 8 ans, 4-9 joueurs, 30 min.

MEXICAN TRAIN (TACTIC)

Sautez dans le train ...

Cette originale variante autour du jeu des dominos est actuellement l'un des jeux les plus populaires dans le monde entier ! Mexican Train comprend 91 superbes dominos multicolores jusqu'au double 12. Mais aussi 8 trains de blocage pour vous assurer de véritables parties de compétition où le suspense et l'excitation vous encourageront à devenir de vrais accros au Mexican Train. Constituez, à partir du centre de jeu, votre chaîne de dominos. Attention à vos adversaires, ils pourront parfois sauter dans votre train (quand vous ne pouvez pas jouer) et ainsi assembler leurs dominos sur votre propre chaîne. Certains trains peuvent être bloqués au cours de leur progression, ce qui rend le jeu encore plus excitant. Qui parviendra à conduire son train à la victoire en se débarrassant le premier de tous ses dominos ?

Mexican Train (Tactic), A partir de 8 ans, 2-8 joueurs, 30 min.

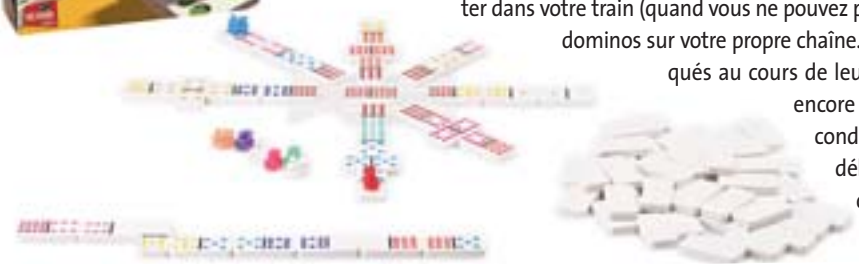

Si vous souhaitez obtenir des conseils quant au choix de jeux de société, n'hésitez pas à contacter Sophie au 02.725.52.20.

Théâtre Jeune Public de 18 mois à 18 ans

Isabelle SPRIET

Télévision, informatique,... et pourquoi pas un peu de théâtre ? L'association de parents d'une école peut devenir moteur de découvertes en proposant à sa direction ou à ses enseignants différentes pièces de théâtre. Bien sûr, pour proposer de telles activités, mieux vaut avoir préalablement assisté au spectacle ou avoir lu sa critique. C'est pourquoi, nous vous soulevons déjà un coin du rideau en vous présentant cette sélection.

Théâtre poétique

Le roi déchaussé

4 haut Théâtre • de 2,5 ans à 4 ans
mention du jury pour l'éveil ludique et artistique des tout-petits au théâtre

S.M. Albert II serait heureux de voir cette représentation théâtrale se jouant aussi bien dans la langue du nord que dans celle du sud du pays et donc idéale pour les tout-petits en immersion linguistique.
Décor : un fond de scène avec une dizaine de pastiches d'œuvres de Appel, Magritte, Mondrian, Braque, Pollock... allant de la miniature au grand format.
Derrière ces faux tableaux, un vrai trône, une authentique porte, une réelle poubelle, de véritables instruments de cuisine...
Histoire : un roi est désespéré d'avoir perdu ses chaussures dorées, les plus incroyables du monde entier ; la solution proposée par Madame Solange pour les retrouver se résume en quatre mots : penser, réfléchir, donner, recevoir.
Jeu : la répétition, le burlesque, la tendresse font de ce spectacle un moment attrayant et pédagogique.

Théâtre classique revisité

Romeo & Juliet

Cie des Mutants • à partir de 13 ans

Qui n'a pas dit un jour, surtout lors des premiers émois amoureux : *"Je suis ton Roméo, tu es ma Juliette"* (ou inversement) ? C'est normal, banal. Associer Romeo à la famille Montaigu et Juliet au clan Capulet est déjà moins banal et s'attaquer à la lecture du chef d'œuvre de Shakespeare est plus rare encore pour nos jeunes, rebutés par un texte réputé ancien et long.
Dominique Serron, en une centaine de minutes, a adapté et mis en scène cette tragédie du XVIe qui fait coexister les mondes de la chair, de l'esprit, du pouvoir.
Si dans la pièce se côtoient amour et haine, passion et soumission, instinct et calcul, les signes scéniques jouent aussi sur les antagonismes : costumes ancien et contemporain, langages châtié et familier, musiques classique et moderne, bal masqué et break dance, tirade et flash info.
En quatre siècles il y en a eu des versions de cette fameuse histoire née du côté de Vérone ! Celle proposée par la Cie des Mutants demeure un travail honnête, cohérent qui devient d'une grande lisibilité tout en respectant les intentions de l'auteur.

Pour plus d'informations :
Chambre des Théâtres pour l'Enfance et la Jeunesse (CTEJ)
321 avenue de la Couronne • 1050 Bruxelles • 02/643.70.80 ou www.ctej.be
Pour d'autres critiques : www.rueduthéatre.info

UFAPEC les Parents et l'Ecole
LE MAGAZINE DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

Affiliez-vous GRATUITEMENT

à notre mouvement !
Il suffit de nous communiquer vos coordonnées via notre secrétariat ou notre site www.ufapec.be...
*Vous serez alors **informé et représenté !***

Contact : Fabienne van Mello – 010/42.00.50
fabienne.vanmello@ufapec.be

Comment obtenir la revue ?

*Pour obtenir la revue bimestrielle **« Les parents et l'école »** pour une année complète, nous vous demandons de virer le montant de **5 euros** au numéro de compte suivant : **210-0678220-48** en communiquant vos coordonnées, votre numéro de téléphone et le nom de votre école. Il vous est également possible de faire cette demande via notre site, par téléphone ou par e-mail.*

Comment nous soutenir et obtenir d'autres services que la revue?

*Vous désirez nous épauler dans notre action et faire de la collaboration famille-école un véritable objectif ? C'est possible en virant le montant de **15 euros** au numéro de compte suivant : **210-0678220-48**. Il vous est également possible de faire cette demande via notre site, par téléphone ou par e-mail. MERCI !*

Ferme des Aulnes

Pendant les congés scolaires

Stages pour les 6-13 ans (internat ou externat)
Du 8 au 10 avril, du 8 au 10 juillet
et du 15 au 17 juillet 2009

Rando-ânes pour ados
(Balades itinérantes pour les 11-15 ans)
Du 23 au vendredi 25 juillet 2009

Durant l'année scolaire

Classes de découvertes,
classes relationnelles et retraites

Partir des attentes de chacun, construire ensemble ces quelques jours et pourquoi pas ...se balader au rythme de l'âne, taquiner le goujon, découvrir le paysage campagnard, le peindre, le sculpter, jardiner, devenir luthier en herbe, humer l'odeur du pain qui cuit, s'éclater dans la paille, prendre le temps de ressentir et exprimer toutes ces découvertes, bouger, vivre des relations et en prendre soin...

Informations et Inscriptions ?

La Ferme des Aulnes - 12, Grand Breucq
7760 Escanaffles (à 15 km de Tournai)
Téléphone : 0472/74.30.31
E-mail : lafermedesaulnes@gmail.com

www.oasis-relationnel.be